

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 15 MAI 2023 A 20H30

Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la **séance du Conseil Municipal** qui aura lieu :

LE LUNDI 15 MAI 2023, A 20H30, A LA MAIRIE

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 3 avril 2023
2. Mise en place du référent déontologue pour les élus locaux
3. Parc d'Activités Les Fontennes 2 - Vente du lot n° 17
4. Élaboration du futur Programme Local de l'Habitat 2023-2028 – Arrêt du projet
5. Réalisation d'un Schéma Directeur Immobilier et Energétique - Sollicitation d'un accompagnement financier du Fond Vert
6. Lecture publique - Partenariat entre la médiathèque municipale et Ammareal
7. Modification des statuts du Syndicat Mixte de La Flume - Retrait de Montfort Communauté - Prise de compétence « Prestations de service »
8. Subvention - Bourse Projet FC Mordelles - Investissement d'une caméra VEO
9. Subvention - Bourse Projet Mel Gwenan Du - Investissement matériel pour rucher pédagogique
10. Création d'un poste d'adjoint d'animation territorial à temps complet
11. Suppression d'un poste d'adjoint d'animation territorial à 27,5/35^{ème}
12. Modification du temps de travail d'un poste d'adjoint d'animation territorial à compter du 16 mai 2023
13. Modification du temps de travail d'un poste d'adjoint d'animation territorial principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} septembre 2023
14. Création de deux emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité aux services techniques
15. Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité aux services techniques
16. Création de deux emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité aux services techniques (grand ménage dans les écoles)
17. Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité au service jeunesse
18. Participation aux charges intercommunales 2023
19. Participation aux charges de fonctionnement de l'école privée Immaculée - Crédits 2023
20. Mission de maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement de la partie Ouest de la ZAC Val de Sermon et du barreau - Avenant n° 7 pour prestations supplémentaires
21. Travaux de voirie - Attribution du marché de travaux
22. Décisions prises dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur et cher(e) collègue, l'expression de ma considération distinguée.



LE MAIRE,

H. LE BIHAN